

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Côte d'Azur Habitat Office Public de l'Habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes, 53 boulevard René Cassin, F - 06200 Nice cedex 3, Tél : +33 493187652, courriel : [Sylvie.morando@cotedazurhabitat.fr](mailto:Sylvie.morando@cotedazurhabitat.fr)

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.cotedazurhabitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2023\\_QiEhGa9rGK](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_QiEhGa9rGK)

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2023\\_QiEhGa9rGK](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_QiEhGa9rGK),

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Organisme de droit public

**I.5) Activité principale :** Logement et équipements collectifs

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Travaux d'électricité sur l'ensemble du patrimoine de CAH Lot n°3.1- Agences Antibes et Carros

Numéro de référence :

AOO Entretien électricité Lot 3.1

**II.1.2) Code CPV principal :** 45310000

**II.1.3) Type de marché :** Travaux.

**II.1.4) Description succincte :** Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet l'exécution des travaux d'électricité sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat - Lot 3.1- Agences Antibes et Carros Les travaux d'électricité se définissent comme des travaux d'entretien courant, de gros entretien, pouvant s'appliquer ponctuellement à des opérations de grosses réparations, d'investissement et d'amélioration, dans les résidences (logements, locaux, y compris ceux des copropriétés, commerces et foyers) du patrimoine de Côte d'Azur Habitat. Ces prestations sont définies et précisées dans le CCTP. La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 1600000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

45311200

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Antibes, Carros et autres communes du département des Alpes Maritimes

**II.2.4) Description des prestations :** La présente consultation ne concerne les travaux d'entretien annuel d'électricité sur le patrimoine de CAH Lot 3.1- Agences Antibes et Carros.

Elle donnera lieu à l'établissement d'un accord cadre à bons de commande de travaux, multi-attributaire (attribué à plusieurs opérateurs économiques), avec Bordereau de Prix Unitaires, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel contractuel :

Montant maximum annuel contractuel HT : 400 000 euro(s) H.T.

A titre indicatif, consommation sur l'exercice 2022 (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle de l'accord cadre : 187 933 euro(s) HT

A l'issue de la présente consultation, pour ledit lot, trois prestataires maximum seront retenus, ceux dont les offres auront été classées première, deuxième et troisième.

A la survenance d'un besoin, le choix du prestataire chargé d'exécuter le bon de commande sera réalisé parmi ces trois prestataires de l'accord-cadre, suivant la méthode dite « en cascade », décrite au CCAP.

#### **II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Qualité / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

#### **II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 224233 euros

#### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible 3 fois par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans. Le Maître d'Ouvrage a seul la possibilité de dénoncer ledit marché, cette dénonciation devra intervenir obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance du contrat.

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

##### **II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

##### **II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

##### **II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

##### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** La valeur estimée du marché ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres.

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) Conditions de participation**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : Liste et description succincte des conditions : Capacités techniques, professionnelles et financières.

Pour vérifier que les candidats satisfont aux conditions de participation et conformément à l'arrêté publié au Journal Officiel du 31 mars 2019, les candidats devront fournir les pièces listées ci-après :

\*déclaration sur l'honneur : le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,

\*lettre de candidature : modèle DAJ DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent.

##### **III.1.2) Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection : \*une déclaration du candidat : modèle DAJ DC2 dans sa dernière version en vigueur, ou tout autre document faisant apparaître:

-la déclaration chiffre d'affaires global : (article 2-i 1° de l'arrêté du 22 mars 2019 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent),

-la déclaration d'effectifs (tableau joint au présent règlement de consultation) : (article 3-i 3° de l'arrêté du 22 mars 2019. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années).

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Liste et description succincte des critères de sélection : 1) Certificats de qualifications professionnelles :

(Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des

organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour

laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.)

2) Références principales de prestations similaires :

Une liste des principales prestations effectuées au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande.

Pour la présentation des éléments de leur candidature, les candidats pourront faire usage des formulaires DC1 et DC2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Un document unique de marché européen (DUME), rédigé en français, pourra être remis par le candidat, chaque cotraitant et chaque sous-traitant en lieu et place :

-de la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique.

-des documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat.

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

### **III.2) Conditions liées au marché**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## **SECTION IV : PROCEDURES**

### **IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 3

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 26/09/2023 à 12 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 26 septembre 2023 à 16 h 00

Lieu : Siège de Côte d'Azur Habitat

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date d'ouverture des offres mentionnée n'est qu'indicative.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) Renouvellement :**

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le présent accord cadre pourra faire l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

#### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques :**

La commande en ligne sera utilisée.

La facturation en ligne sera acceptée.

#### **VI.3) Informations complémentaires :**

Critères d'attribution (suite) :

Le prix de l'offre sera évalué pour 60 % de la note totale.

La note concernant la valeur technique de l'offre sera évaluée pour 40% de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître :

-Les moyens (véhicules, matériel et outillage) et les personnels dédiés (effectifs et qualifications nominatives) avec lesquels le candidat envisage de réaliser les prestations du marché pour 10% (2 points) ;

-La méthodologie d'intervention en milieu occupé, aussi bien en logements qu'en parties communes (gestion des rendez-vous, procédure d'intervention) et gestion des commandes (procédure de prise en compte des commandes et modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat quant au suivi de l'activité) pour 15% (3 points) ;

-L'organisation de l'hygiène et la sécurité lors des interventions, ainsi que la gestion et recyclage des déchets pour 5% (1 point) ;

-La méthodologie d'intervention en présence d'amiante pour 5% (1 point);

-Les fiches techniques des matériels et appareillages utilisés pour 5% (1point)

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises (DCE), documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur :

[www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC

Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00.

Mail: [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com)

En application de l'article R.2132-7 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée.

La signature électronique de l'Acte d'Engagement et des autres pièces contractuelles n'est pas exigée au stade du dépôt de l'offre. Cependant les candidats peuvent signer électroniquement leur Acte d'Engagement dès le dépôt de leur offre.

L'Acte d'Engagement ainsi que les autres pièces contractuelles du marché seront rematérialisés afin de procéder à la signature manuscrite du contrat par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Nice Service des Greffes, 18, avenue des Fleurs, F - 06050 Nice, Tél : +33 489978600, courriel : [Grefte.tanice@juradm.fr](mailto:Grefte.tanice@juradm.fr), adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA)

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

##### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 17 août 2023**